

Synergie Park, 2 rue Louis Neel  
59260 LEZENNES  
BP. 40044- 59891 Lille Cedex 9  
Tél. **03 59 300 300**  
Fax. **03 59 300 399**  
contact@ctn-france.fr  
[www.ctn-france.fr](http://www.ctn-france.fr)

**COMITE DEPARTEMENTAL  
DU NORD de la LIGUE NATIONALE  
CONTRE LE CANCER**

Siège social : 4-6 Rue Pierre DUPONT  
59000 LILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

*Ce rapport sur les comptes annuels comprend 40 pages*

Synergie Park, 2 rue Louis Neel  
59260 LEZENNES  
BP. 40044- 59891 Lille Cedex 9  
Tél. **03 59 300 300**  
Fax. **03 59 300 399**  
contact@ctn-france.fr  
[www.ctn-france.fr](http://www.ctn-france.fr)

**COMITE DEPARTEMENTAL  
DU NORD de la LIGUE NATIONALE  
CONTRE LE CANCER**

Siège social : 4-6 Rue Pierre DUPONT  
59000 LILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Aux membres du Comité Départemental du Nord de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental du Nord de la Ligue Nationale contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

*Ce rapport sur les comptes annuels comprend 40 pages*

## Fondement de l'opinion

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

*Ce rapport sur les comptes annuels comprend 40 pages*



Membre de CTN Groupe

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

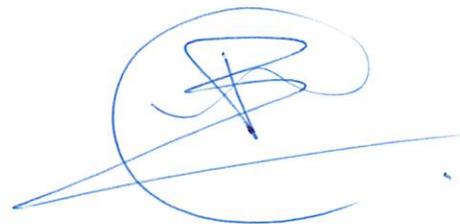
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association. Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lezennes, le 10 avril 2024,

**Le Commissaire aux Comptes**

**CTN-Audit**

**Fabien CORNEILLIE**



*Ce rapport sur les comptes annuels comprend 40 pages*



Membre de CTN Groupe

**Annexe au rapport du commissaire aux comptes  
sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

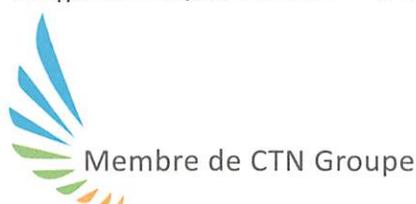
**COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD de la LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER**

**Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

*Ce rapport sur les comptes annuels comprend 40 pages*



BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2023	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2022
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 092 037.53</b>	<b>(306 893.83)</b>	<b>785 143.70</b>	<b>242 873.68</b>
Terrains	28 500.00		28 500.00	28 500.00
Constructions	969 297.39	(247 478.92)	721 818.47	196 102.97
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	94 240.14	(59 414.91)	34 825.23	18 270.71
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>	<b>171.87</b>		<b>171.87</b>	<b>171.87</b>
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	22.87		22.87	22.87
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	149.00		149.00	149.00
<b>ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I</b>	<b>1 092 209.40</b>	<b>(306 893.83)</b>	<b>785 315.57</b>	<b>243 045.55</b>
<b>STOCKS et EN-COURS</b>				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES</b>	<b>18 331.17</b>		<b>18 331.17</b>	<b>17 321.97</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>22 735.32</b>		<b>22 735.32</b>	<b>127 303.36</b>
Créances clients, usagers et comptes rattachés	727.64		727.64	3 238.50
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	22 007.68		22 007.68	124 064.86
Legs et donations en cours de réalisation				
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>3 174 525.02</b>		<b>3 174 525.02</b>	<b>3 797 512.96</b>
Valeurs mobilières de placement	1 028 841.32		1 028 841.32	28 841.32
Disponibilités	2 145 683.70		2 145 683.70	3 768 671.64
Charges constatées d'avance	20 053.55		20 053.55	14 711.97
<b>ACTIF CIRCULANT - TOTAL II</b>	<b>3 235 645.06</b>		<b>3 235 645.06</b>	<b>3 956 850.26</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 327 854.46</b>	<b>(306 893.83)</b>	<b>4 020 960.63</b>	<b>4 199 895.81</b>
<b>ENGAGEMENT REÇUS</b>				
<b>LEGS NET A REALISER</b>				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				



BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2023	Exercice au 31/12/2022
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	2 792 573.64	2 833 657.30
Réserves statutaires ou contractuelles	2 792 573.64	2 833 657.30
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	(334 582.78)	(41 083.66)
Situation nette (sous total)	2 457 990.86	2 792 573.64
Fonds propres consommables		
Fonds propres consommables		
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES - TOTAL I</b>	<b>2 457 990.86</b>	<b>2 792 573.64</b>
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	14 909.72	16 770.00
<b>FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II</b>	<b>14 909.72</b>	<b>16 770.00</b>
Provisions pour risques	65 000.00	65 000.00
Provisions pour charges	38 211.00	24 946.00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III</b>	<b>103 211.00</b>	<b>89 946.00</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES</b>	<b>1 444 849.05</b>	<b>1 300 606.17</b>
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	311 906.67	342 436.93
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	65 278.67	74 736.05
Dettes fiscales	3 555.91	1 738.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 064 107.80	881 695.19
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
<b>EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV</b>	<b>1 444 849.05</b>	<b>1 300 606.17</b>
Ecarts de conversion passif (V)		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>4 020 960.63</b>	<b>4 199 895.81</b>



COMPTE DE RESULTAT	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	116 688.00	118 512.00	(1 824.00)	-1.54 %
Ventes de biens et services	37 606.26	34 879.37	2 726.89	7.82 %
Ventes de biens	21 448.31	12 448.68	8 999.63	72.29 %
dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	16 157.95	22 430.69	(6 272.74)	-27.96 %
dont parrainages	1 700.00	11 726.00	(10 026.00)	-85.50 %
Concours publics et subventions d'exploitation	15 139.66	20 706.30	(5 566.64)	-26.88 %
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	1 320 174.78	1 285 113.73	35 061.05	2.73 %
Dons manuels	1 305 287.78	1 274 580.42	30 707.36	2.41 %
Mécénats	14 887.00	10 533.31	4 353.69	41.33 %
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières reçues	611 250.42	655 988.42	(44 738.00)	-6.82 %
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	701.57	7 335.73	(6 634.16)	-90.44 %
Utilisations des fonds dédiés	17 395.00	56 662.16	(39 267.16)	-69.30 %
Autres produits	623.88	24.30	599.58	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>2 119 579.57</b>	<b>2 179 222.01</b>	<b>(59 642.44)</b>	<b>-2.74 %</b>
Achats de marchandises	4 894.62	4 581.86	312.76	6.83 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	623 999.65	588 605.24	35 394.41	6.01 %
Aides financières	1 220 886.20	1 107 014.49	113 871.71	10.29 %
Impôts, taxes et versements assimilés	17 164.90	15 598.07	1 566.83	10.05 %
Salaires et traitements	339 074.99	297 762.90	41 312.09	13.87 %
Charges sociales	124 122.96	106 730.70	17 392.26	16.30 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	40 361.19	21 972.79	18 388.40	83.69 %
Reports en fonds dédiés	15 534.72	16 770.00	(1 235.28)	-7.37 %
Autres charges	108 378.80	111 515.48	(3 136.68)	-2.81 %
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>2 494 418.03</b>	<b>2 270 551.53</b>	<b>223 866.50</b>	<b>9.86 %</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(374 838.46)</b>	<b>(91 329.52)</b>	<b>(283 508.94)</b>	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	21 059.46	4 261.85	16 797.61	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>21 059.46</b>	<b>4 261.85</b>	<b>16 797.61</b>	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>21 059.46</b>	<b>4 261.85</b>	<b>16 797.61</b>	



COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2023	31/12/2022	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>	<b>(353 779.00)</b>	<b>(87 067.67)</b>	<b>(266 711.33)</b>	
Sur opérations de gestion	22 477.62	52 899.84	(30 422.22)	-57.51 %
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>22 477.62</b>	<b>52 899.84</b>	<b>(30 422.22)</b>	<b>-57.51 %</b>
Sur opérations de gestion	3 281.40	6 317.25	(3 035.85)	-48.06 %
Sur opérations en capital		598.58	(598.58)	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>3 281.40</b>	<b>6 915.83</b>	<b>(3 634.43)</b>	<b>-52.55 %</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>19 196.22</b>	<b>45 984.01</b>	<b>(26 787.79)</b>	<b>-58.25 %</b>
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices				
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>2 163 116.65</b>	<b>2 236 383.70</b>	<b>(73 267.05)</b>	<b>-3.28 %</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>2 497 699.43</b>	<b>2 277 467.36</b>	<b>220 232.07</b>	<b>9.67 %</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>(334 582.78)</b>	<b>(41 083.66)</b>	<b>(293 499.12)</b>	
Dons en nature				
Prestations en nature				
Bénévolat				
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>				
NON AFFECTÉS				





**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**CLOS AU 31/12/2023**



## TABLE DES MATIERES

<b>1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....</b>	<b>&amp; DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4</b>
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
<b>2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES.....</b>	<b>6</b>
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX.....	6
2.1.1 <i>Preamble</i> .....	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i> .....	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i> .....	6
<b>3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN.....</b>	<b>7</b>
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i> .....	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i> .....	7
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i> .....	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i> .....	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i> .....	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i> .....	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023</i> .....	9
3.1.7 <i>Stocks</i> .....	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i> .....	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i> .....	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i> .....	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i> .....	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i> .....	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF.....	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i> .....	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i> .....	13
3.2.3 <i>Provisions pour risques et charges</i> .....	14
3.2.3.1 <i>Tableau de variation</i> .....	14
3.2.3.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i> .....	14
3.2.4 <i>Dettes</i> .....	14
3.2.4.1 <i>Etat des échéances</i> .....	14
3.2.4.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i> .....	15
3.2.5 <i>Charges à payer par postes du bilan</i> .....	15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN.....	15
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT.....</b>	<b>16</b>
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	17
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i> .....	17
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i> .....	17
4.2.1.2 <i>Dons manuels et dons étrangers</i> .....	17
4.2.1.3 <i>Mécénat</i> .....	19
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i> .....	19
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i> .....	19
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i> .....	20
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i> .....	20
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i> .....	20
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i> .....	21
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i> .....	21
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION.....	21
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i> .....	21



4.3.2	<i>Missions sociales</i> .....	22
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i> .....	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public .....	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources .....	22
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i> .....	23
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i> .....	23
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i> .....	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD .....	23
4.4.1	<i>Principes généraux</i> .....	23
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i> .....	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD .....	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT .....	26
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i> .....	26
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i> .....	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	27
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i> .....	27
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i> .....	29
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i> .....	29
<b>5.</b>	<b>AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE</b> .....	<b>30</b>
5.1	AUTRES INFORMATIONS.....	30
5.1.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i> .....	30
5.1.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i> .....	31
5.1.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i> .....	31
5.1.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i> .....	31

# 1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

## 1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

### **1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE**

---

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Acquisition d'un appartement situé au 3<sup>ième</sup> étage du bâtiment actuel en 10/2023 pour 420k€ net vendeur,
- Travaux réalisés au rez-de-chaussée pour l'accès PMR pour 100k€,

Evènements significatifs postérieurs à la clôture de l'exercice susceptibles d'avoir une influence significative sur le patrimoine ou la situation financière de l'association :

NEANT



## 2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

### 2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

---

#### 2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2023 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

#### 2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

### 2.2 DÉROGATIONS

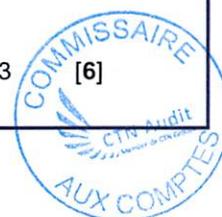
---

#### 2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.



### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

##### 3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

##### 3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	638		638	
Immobilisations corporelles	568 608	569 367	45 937	1 092 038
Immobilisations financières	172			172
<b>Total</b>	<b>569 418</b>	<b>569 367</b>	<b>46 575</b>	<b>1 092 210</b>



### 3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0</b>	<b>638</b>
→ Logiciel		638
→ ...		
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>569 367</b>	<b>45 937</b>
→ Batiment	474 445	
→ Aménagement des bureaux	26 180	
→ Aménagement bureaux Plomberie	24 134	
→ Constructions	3 524	
→ Aménagement Peinture	14 902	
→ Materiel bureau et info.	967	44 778
→ Mobilier	25 215	267
→ Matériel bureau d'info		892
<b>Immobilisations financières</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>569 367</b>	<b>46 575</b>

### 3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles	638		638	
Amort. Immobilisations corporelles	325 735	27 096	45 937	306 894
Amort. Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>326 373</b>	<b>27 096</b>	<b>46 575</b>	<b>306 894</b>

### 3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

### 3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	23			23
Prêts				
Autres immobilisations financières	149			149
<b>Total</b>	<b>172</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>172</b>

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

### 3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2023

Néant.

### 3.1.7 Stocks

Non applicable.

### 3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
<b>Actif immobilisé</b>			
→ Autres immobilisations financières	149	0	149
<b>Actif circulant et charges d'avance</b>			
→ Créances clients et comptes rattachés	728	728	
→ Autres Créances	805	805	
→ Créances reçues par legs ou donations	39 971	39 971	
→ Charges constatées d'avance	20 054	20 054	
<b>Total</b>	<b>61 707</b>	<b>61 558</b>	<b>149</b>

« Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré ».

### 3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	1 028 841	1 029 744			903
<b>Total</b>	<b>1 028 841</b>	<b>1 029 744</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>903</b>

### 3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2023	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	1 132 277	
Livrets et comptes épargne	1 013 407	21 059
Comptes à terme		
<b>Total</b>	<b>2 145 684</b>	<b>21 059</b>

### 3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Fournisseurs débiteurs</b>		
→ Avances et acomptes	13 963	17 322
→		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
→ Clients BN	431	3 239
→ FAE clients BN	297	
<b>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</b>		
<b>Autres créances</b>		
→ Prdouts à recevoir	7 579	20 315
→ Prdouts à recevoir du BN	5 405	
→ Etat subvention à recevoir	8 000	
→ Legs à recevoir du BN	193	100 550
→ Dons à recevoir du BN	612	2 981
→		
<b>Disponibilités</b>		
<b>Total</b>	<b>36 480</b>	<b>144 407</b>

### 3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
Maintenances	335	152
Locations	11 141	11 204
Assurances	3 071	3 536
Charges locatives	5 242	-230
Sous-traitance	265	49
<b>Total</b>	<b>20 054</b>	<b>14 711</b>



## 3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2023	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2023
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>								
<b>Ecarts de réévaluation</b>								
<b>Réserves</b>	2 833 657	-41 084						2 792 573
<b>Report à nouveau</b>								
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	-41 084	41 084				-334 583		-334 583
<b>Subventions d'investissement</b>								
<b>Provisions réglementées</b>								
<b>Total</b>	<b>2 792 573</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-334 583</b>	<b>0</b>	<b>2 457 990</b>



### 3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
<b>Subventions d'exploitation :</b>		<b>13 000</b>	<b>9 000</b>	<b>4 000</b>	<b>8 125</b>	<b>4 875</b>
→ Troubles cognitifs (Fondation de France)	2022	4 000	4 000		2 125	1 875
→ Troubles cognitifs (Fondation de France)	2023	4 000	0	4 000	1 000	3 000
→ Soutien psychologique (Fondation Orange)	2022	5 000	5 000		5 000	
→						
<b>Ressources liées à la Générosité du Public :</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
<b>Contributions financières d'autres organismes</b>		<b>20 535</b>	<b>7 770</b>	<b>11 534</b>	<b>9 270</b>	<b>10 034</b>
→ Troubles cognitifs (BN)	2022	3 500	2 270		2 270	0
→ Troubles cognitifs (BN)	2023	4 202	0	4 202	1 500	2 702
→ Troubles cognitifs (KIABI)	2023	2 315	0	2 315		2 315
→ Image de soi (BN)	2023	2 702		2 702		2 702
→ Image de soi (KIABI)	2023	2 315		2 315		2 315
→ Octobre Rose 2023	2022	5 500	5 500		5 500	0
<b>Total</b>		<b>33 535</b>	<b>16 770</b>	<b>15 534</b>	<b>17 395</b>	<b>14 909</b>



### 3.2.3 Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- L'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,
- Une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,
- Une évaluation fiable du montant de l'obligation.

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

#### 3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Provisions pour risques</b>				
→ Provisions pour litiges	65 000			65 000
→ Autres provisions pour risques				0
<b>Provisions pour charges</b>				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	24 946	13 265		38 211
→				
<b>Total</b>	<b>89 946</b>	<b>13 265</b>	<b>0</b>	<b>103 211</b>

#### 3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 64 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

### 3.2.4 Dettes

#### 3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	311 687	311 687		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	68 835	68 835		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	1 064 107	1 064 107		
Produits constatés d'avance		0		
<b>Total</b>	<b>1 444 629</b>	<b>1 444 629</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes fiscales :</b>	<b>4 948</b>	<b>2 978</b>
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires	2 476	334
→ Formation professionnelle et autres taxes	2 472	2 644
→ Etat charges à payer		
<b>Dettes sociales :</b>	<b>63 887</b>	<b>73 496</b>
→ Urssaf/ Pôle emploi	13 955	13 068
→ Caisse de retraite	4 252	4 041
→ Caisse de prévoyance	5 120	3 792
→ Personnel autres charges à payer	16	
→ Organismes sociaux autres charges à payer		
→ Dettes congés à payer	26 473	36 050
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	12 991	15 141
→ Prélèvement à la source	1 080	1 404
<b>Total</b>	<b>68 835</b>	<b>76 474</b>

### 3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
<b>Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :</b>	<b>140 369</b>	<b>342 218</b>
→ FNP - Factures non parvenues	12 688	25 700
→ FNP - Factures non parvenues BN	171 319	207 417
→ Fournisseurs	25 452	29 042
→ Fournisseurs BN	102 229	80 059
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
...		
...		
<b>Dettes des legs et donations :</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
...		
<b>Autres dettes :</b>	<b>1 064 108</b>	<b>881 293</b>
→ Divers	12 031	9 387
→ Charges à payer recherche	1 052 077	871 906

### 3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 <b>REPORTING - COMITÉ DU NORD</b>	Décembre 2023		Décembre 2022	
	RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-2 014 471,05</b>	<b>-2 014 471,05</b>	<b>-1 937 713,83</b>	<b>-1 937 713,83</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie	-116 688,00	-116 688,00	-118 512,00	-118 512,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-1 320 174,78	-1 320 174,78	-1 285 113,73	-1 285 113,73
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-577 608,27	-577 608,27	-534 088,10	-534 088,10
<b>2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>-116 110,94</b>		<b>-221 301,41</b>	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises	-1 700,00		-11 726,00	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-90 137,87		-148 953,54	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-24 273,07		-60 621,87	
<b>3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>-15 139,66</b>		<b>-20 706,30</b>	
<b>4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>				
<b>5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>	<b>-17 395,00</b>	<b>-5 000,00</b>	<b>-56 662,16</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>-2 163 116,65</b>	<b>-2 019 471,05</b>	<b>-2 236 383,70</b>	<b>-1 937 713,83</b>



LA LIQUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DU NORD		Décembre 2023		Décembre 2022	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>						
1. MISSIONS SOCIALES	1 846 280,43	1 813 340,43	1 479 451,75	1 438 789,16		
1.1 Réalisées en France	1 846 280,43	1 813 340,43	1 479 451,75	1 438 789,16		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	832 764,23	799 824,23	552 257,26	516 704,31		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	1 013 516,20	1 013 516,20	927 194,49	922 084,85		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	366 859,79	341 523,08	389 795,00	364 248,84		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	366 859,79	341 523,08	389 781,00	364 248,84		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			14,00			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	255 759,49	250 495,95	389 787,61	385 340,06		
3.1 Frais d'information et de communication	71 203,73	71 203,73	54 822,26	54 822,26		
3.2 Frais de fonctionnement	157 020,88	151 757,34	310 803,70	306 673,40		
3.3 Autres charges	27 534,88	27 534,88	24 161,65	23 844,40		
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	13 265,00	13 265,00	1 663,00	1 663,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES						
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	15 534,72		16 770,00	5 000,00		
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 497 699,43</b>	<b>2 418 624,46</b>	<b>2 277 467,36</b>	<b>2 195 041,06</b>		
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>-334 582,78</b>		<b>-41 083,66</b>			

## 4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

### 4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

#### 4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

#### 4.2.1.2 Dons manuels et dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à 3 045 €.

Etat du contributeur	Montant total des avantages et des ressources
Allemagne	50
Belgique	2184
Espagne	96
Etats-Unis	130
Italie	50
Royaume Uni	35
Suisse	500
<b>Total</b>	<b>3 045</b>

La version détaillée de l'état séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger que la Ligue doit établir en application de l'article N°2022-04 du 30 juin 2022 est mise à la disposition du public au siège du Comité

#### 4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

#### 4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>Quote-part de générosité reçue d'autres organismes</b>	<b>521 113</b>	<b>507 035</b>
→ Manifestations	25 101	12 856
→ Ventes	2 158	5 121
→ Prestations et autres ventes	645	0
→ Activités de récupération		1 059
→ Autres produits affectés aux missions sociales (Dt Abonnement à vivre)	7 532	3 755
→ Produits financiers	21 059	4 262
<b>Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :</b>		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
<b>Total</b>	<b>577 608</b>	<b>534 088</b>

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

#### 4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

##### 4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

#### 4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

#### 4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
→ Autres produits des activités annexes	624	96
→ Transferts de charges	702	7 336
→ Produits exceptionnels	22 478	52 900
→ Ventes de prestations	470	290
→		
→		
<b>Total</b>	<b>24 274</b>	<b>60 622</b>

#### 4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation ;
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « Fonds dédiés sur subvention d'exploitation ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »



#### 4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### 4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	8 125	10 500
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	9 270	6 270
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
<b>Total</b>	<b>17 395</b>	<b>16 770</b>

### 4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

#### 4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance. Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validée par le conseil d'administration en date du 20/03/2023.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	0	0	0	0
Assurance	322		5 356	5 678
Electricité et eau	0		1 841	1 841
Téléphone	6 042		1 298	7 340
Affranchissement	7 197	140 789	2 037	150 023
charges locatives	20 126		7 844	27 970
<b>Total</b>	<b>33 687</b>	<b>140 789</b>	<b>18 376</b>	<b>192 852</b>

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Actions pour les malades	48	40
Actions d'information, de prévention et de dépistage	21	23
Actions de formation		
Actions de recherche	9	2
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs		5
Frais de fonctionnement (dont communication)	22	30
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



#### 4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2023	2022
Actions pour les malades	574 399	396 733
Actions d'information, prévention,dépistage	186 342	103 302
Actions de formation	3 885	1 114
Actions de recherche	64 944	47 767
Actions autres	3 194	3 342
<b>Total</b>	<b>832 764</b>	<b>552 258</b>
Versement à d'autres organismes	2023	2022
Actions pour les malades	124 992	134 767
Actions d'information, prévention,dépistage	25 428	38 503
Actions de formation		
Actions de recherche	863 096	753 925
Actions autres		
<b>Total</b>	<b>1 013 516</b>	<b>927 195</b>

#### 4.3.3 Frais de recherche de fonds

##### 4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

##### 4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.



#### 4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2023	2022
Frais d'information et de communication	71 204	54 822
Frais de fonctionnement :		
- frais de gestion	119 543	266 265
- formation administrative		223
- impôts et taxes	8 731	14 243
- cotisations statutaires	28 747	30 074
Autres charges	27 535	24 162
<b>Total</b>	<b>255 760</b>	<b>389 789</b>

#### 4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

#### 4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	8 630	10 500
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	6 905	6 270
<b>Total</b>	<b>15 535</b>	<b>16 770</b>

### 4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

#### 4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.



#### 4.4.2 Principes de valorisation

Le Comité du Nord n'est pas en mesure à la clôture 2023 de valoriser l'exhaustivité des contributions volontaires en nature dont il a bénéficié.

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2023	2022
Bénévolat	SMC x 1,5	53 840	60 233
Prestation	Tarif négocié		130 951
Mécénat de compétence		33 383	125 213
<b>Total</b>		<b>87 223</b>	<b>316 397</b>

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses



#### 4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	4 464					431					4 895
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	209 032				297 342	24 741	92 885				624 000
Aides financières	207 370	1 013 516									1 220 886
Impôts, taxes et versement assimilés	6 853				528		9 784				17 165
Salaires et traitements	264 194				15 339		59 541				339 075
Charges sociales	77 815				8 085		38 223				124 123
Dotations aux amortissements et dépréciations	2 543						24 554	13 265			40 361
Dotations aux prévisions											0
Reports en fonds dédiés										15 535	15 535
Autres charges	57 494				20 229	166	30 490				108 379
Charges financières											0
Charges exceptionnelles	3 000						281				3 281
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices											0
<b>TOTAL</b>	<b>832 764</b>	<b>1 013 516</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>341 523</b>	<b>25 337</b>	<b>255 759</b>	<b>13 265</b>	<b>0</b>	<b>15 535</b>	<b>2 497 699</b>

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>



## 4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2023
Contrôle légal des comptes Autres missions	9 446
<b>Total</b>	<b>9 446</b>

### 4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2023
<b>Produits exceptionnels</b>	
→ Reprise Fonds de Secours	14 620
→ Sur exercices antérieurs	7 858
→ ...	
<b>Total</b>	<b>22 478</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>	
→ Sur exercices antérieurs	3 281
→ ...	
<b>Total</b>	<b>3 281</b>



## 4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

### 4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

 <b>059 - COMITÉ DU NORD</b>		Décembre 2023	Décembre 2022
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>			
<b>1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		<b>-2 014 471,05</b>	<b>-1 937 713,83</b>
1.1 Cotisations sans contrepartie		-116 688,00	-118 512,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-1 320 174,78	-1 285 113,73
Dons manuels non affectés		-1 294 791,69	-1 260 683,52
Dons manuels affectés		-10 496,09	-13 896,90
Legs, donations et assurances-vie non affectés			
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-14 887,00	-10 533,31
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-577 608,27	-534 088,10
Manifestations		-25 101,04	-12 856,12
Ventes (dont abonnement à vivre)		-2 158,00	-5 121,27
Prestations et autres ventes		-645,04	
Activités de récupération			-1 058,50
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-7 532,18	-3 755,48
Autres produits affectés			
Produits financiers		-21 059,46	-4 261,85
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-521 112,55	-507 034,88
<b>2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>			
<b>3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS</b>		<b>-5 000,00</b>	<b>-56 662,16</b>
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			-56 662,16
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		-5 000,00	
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>		<b>-2 019 471,05</b>	<b>-1 994 375,99</b>
<b>DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		<b>-399 153,41</b>	<b>-200 665,07</b>
<b>TOTAL</b>		<b>-2 418 624,46</b>	<b>-2 195 041,06</b>

<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>2 411 476,57</b>	<b>2 628 265,64</b>
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public	-399 153,41	-200 665,07
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP	-547 405,81	-16 124,00
<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>1 464 917,35</b>	<b>2 411 476,57</b>

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
<b>TOTAL</b>		

 059 - COMITÉ DU NORD	Décembre 2023	Décembre 2022
Détails EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. MISSIONS SOCIALES</b>	<b>1 813 340,43</b>	<b>1 438 789,16</b>
<i>1.1 Réalisées en France</i>	1 813 340,43	1 438 789,16
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>	799 824,23	516 704,31
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	544 809,18	379 603,34
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	182 991,97	84 878,26
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et	3 885,00	1 113,85
Actions de société et politique de santé	3 194,00	3 341,54
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	64 944,08	47 767,32
Actions de création-subvention-administration d'établissement		
Autres actions		
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>	1 013 516,20	922 084,85
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	124 992,00	134 606,54
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	25 427,81	34 753,69
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	863 096,39	752 724,62
<i>Programmes nationaux</i>	338 096,39	358 924,62
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>	525 000,00	393 800,00
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>		
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>		
<b>2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>341 523,08</b>	<b>364 248,84</b>
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>	341 523,08	364 248,84
Frais d'appel de dons	273 194,38	301 252,63
Frais d'appel des legs		
Frais traitements des dons	68 328,70	62 996,21
Frais de traitements des legs		
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et ventes		
Activités de récupérations		
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>		
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév, Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
<b>3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>250 495,95</b>	<b>385 340,06</b>
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>	71 203,73	54 822,26
Frais d'information et de communication externe	50 284,82	37 737,99
Frais d'information et de communication interne	20 918,91	17 084,27
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>	151 757,34	306 673,40
Frais de gestion	114 279,69	262 133,65
Formation administrative		223,08
Impôts et taxes	8 730,75	14 242,79
Cotisation statutaire 10%	28 746,90	30 073,88
<i>3.3 Autres charges</i>	27 534,88	23 844,40
Charges financières	2 981,28	5 087,70
Dotations aux amortissements	24 553,60	18 158,12
Charges exceptionnelles		598,58
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>2 405 359,46</b>	<b>2 188 378,06</b>
<b>4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>13 265,00</b>	<b>1 663,00</b>
<b>5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>		<b>5 000,00</b>
<b>EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>		
<b>TOTAL</b>	<b>2 418 624,46</b>	<b>2 195 041,06</b>



B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>		
<b>1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
<b>2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS</b>		
<b>3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT</b>		
<b>TOTAL</b>		
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	5 000,00	
=- Utilisation	5 000,00	
=+Report		5 000,00
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		5 000,00

#### 4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'applique à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009		8 513			8 513	569	569
2010							0
2011		4 760			4 760	317	317
2012							
2013		5 880			5 880	231	231
2014		7 517			7 517	752	752
2015		2 923			2 923	292	292
2016		6 312			6 312	631	631
2017							
2018		8 201			8 201	344	344
2019		9 284			9 284	1 193	1 193
2020		6 979			6 979	1 958	1 958
2021		33 044			33 044	4 028	4 028
2022		32 670			32 670	4 736	4 736
2023		569 366			569 366	6 909	6 909
<b>Total</b>		<b>695 449</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>695 449</b>	<b>21 960</b>	<b>21 960</b>

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

#### 4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.



## 5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

### 5.1 AUTRES INFORMATIONS

#### 5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
<b>Administrateurs élus</b>				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	18	690	0,42	12 057,75
<b>Bénévoles "administratifs"</b>				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	27	1 195	0,72	20 882,62
<b>Bénévoles de terrain</b>				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	62	1 196	0,72	20900,10
<b>Total</b>	<b>107</b>	<b>3 081</b>	<b>2</b>	<b>53 840</b>

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=17,28 € (nbre heure équivalent temps plein x 17,28 €), ou renseigné par le calcul de GABES



### 5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	11	15 819	9
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
<b>Total</b>	<b>11</b>	<b>15 819</b>	<b>9</b>

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

### 5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	27 655
6257 - Réceptions	Restauration	0
...	...	
...	...	
...	...	
	<b>Total</b>	<b>27 655</b>

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

### 5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 14 586 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

